

Liste de contrôle pour certificat d'assurances

Mots requis - Location à court terme, Hôte

Chaque certificat d'assurance doit inclure :

- Nature de la propriété / Classe d'assurance :
 - propriétaires occupants, copropriétaire ou locataire approprié et qui comprend :
 - (a) une couverture pour les activités de location à court terme appropriée à la nature de la propriété;
 - (b) une limite de responsabilité d'au moins un million de dollars (1 000 000 \$) par sinistre pour préjudice personnel, blessure, décès et dommages matériels;
- Compagnie d'assurance
- Nom de l'assuré
- Adresse de l'assuré
- Adresse de la propriété assurée (le cas échéant)
- Numéro de police
- Date d'entrée en vigueur
- Date d'expiration
- Courtier : Nom de la personne-ressource et numéro
- La présente certifie que la « police d'assurance » décrite précédemment a été délivrée par le soussigné à l'assuré désigné ci-dessus et qu'elle entre en vigueur dès maintenant.
- Clause : En cas de résiliation de la police d'assurance, la Ville d'Ottawa devra recevoir un avis écrit de trente (30) jours de la compagnie d'assurance à l'adresse suivante :

Ville d'Ottawa

Direction des services des règlements municipaux

735, avenue Industrial, 2e étage, Ottawa (Ontario) K1G 5J1

Tél. : 613-580-2424, poste 12735 Téléc. : 613-580-2818

